

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS

éducation
Sud

ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG
Union
syndicale
Solidaires

Quatre pages Spécial Premier degré #4

NUMÉRIQUE

SORTIR DE LA BÉATITUDE NUMÉRIQUE !

**S'OPPOSER AU FICHAGE DES ÉLÈVES
ABROGATION DU LIVRET SCOLAIRE NUMÉRIQUE
DÉFENSE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
ABANDON DES E-FORMATIONS ET RETOUR À LA
FORMATION EN PRÉSENTIEL**

VOTONS

éducation
Sud

Fédération SUD éducation
31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris
fede@sudeducation.org

Sous couvert d'améliorer les outils de suivi des élèves des cycles 2 à 4 en les simplifiant et en les uniformisant, le ministère impose la mise en place d'un Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) qui doit à la fois tenir lieu de Livret Personnel de Compétences et de bulletins scolaires (bi)trimestriels. Le LSUN constituera surtout un nouvel instrument de flicage des élèves et une restriction notable de la liberté pédagogique de leurs professeur-e-s. **C'est pourquoi la fédération SUD Education mène campagne, appelle tous-te-s les collègues à se mobiliser contre le LSUN et à informer les familles de ses dangers.**

Pour s'opposer au fichage des élèves et défendre la liberté pédagogique des enseignant-e-s, SUD éducation exige **l'abrogation du LSUN** et appelle tous-te-s les collègues à se réunir en équipe afin de décider du boycott collectif du LSUN dans leur établissement. **Dans le primaire et le secondaire, refusons de le renseigner !**

NON AU FICHAGE DES ÉLÈVES !

La numérisation de l'école est d'abord l'instrument de sa marchandisation. Il y a des enjeux financiers majeurs : ce sont des sommes vertigineuses qui sont investies, au bénéfice d'entreprises capitalistes. On assiste à une opération de propagande invasive destinée à vendre cette technique énergivore et chronophage.

Loin de la béatitude numérique dont fait preuve le ministère, **SUD Education rappelle que les technologies numériques ne répondront ni aux enjeux pédagogiques, ni à l'évidente déficience de l'aide aux élèves en difficulté, ni aux lacunes de collaboration de l'école avec les parents.**

L'outil numérique doit être utilisé pour son meilleur (la collaboration, le partage, l'ouverture au monde en favorisant les supports, les ressources et logiciels libres) et non le pire (la marchandisation, la porte ouverte aux entreprises, le flicage des élèves et des enseignant-e-s, le remplacement des enseignant-e-s par des enseignements virtuels en vidéo, ou encore la passation de certaines épreuves par vidéo-transmission).



ABROGATION DU LSUN

Le Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) est un outil d'uniformisation et de formatage des pratiques professionnelles qui prive les personnels d'une partie de leur travail et du sens qu'ils et elles y attachent. Il inquiète les personnels quant à la protection des données relatives aux élèves et à l'utilisation dangereuse qui pourrait en être faite par un nombre important d'institutions (police, justice, services sociaux et municipaux). La mise en œuvre du LSUN constitue une surcharge de travail et restreint la liberté pédagogique des personnels.

SUD Education se prononce pour l'abrogation du livret scolaire unique numérique.

S'OPPOSER AU FICHAGE DES ÉLÈVES

Suite à l'instauration de Base élèves (devenu ONDE « Outil Numérique pour la Direction d'École), un identifiant unique par élève est attribué dès 3 ans et conservé dans une base de données numériques (RNIE) dans laquelle figurent des données personnelles sur l'enfant et sa famille.

SUD Education se bat pour l'abandon de tous les dispositifs de fichage et de contrôle en ligne : ONDE, Sconet, RNIE, ENT obligatoires, évaluations et résultats numérisés, LSUN, notes mises sur l'Internet.

Nous voulons une éducation critique aux usages du numérique plutôt qu'une illusoire éducation par le tout numérique.

L'école ne doit pas être un lieu où l'on habitue la population, dès le plus jeune âge, à la surveillance, au contrôle et au fichage. L'école doit être extérieure aux logiques policières.

ABANDON DES E-FORMATIONS ET RETOUR À LA FORMATION EN PRÉSENTIEL

En instaurant le système de formation numérique à distance « M@gistère », le ministère isole les personnels et s'éloigne de l'idée que nous nous faisons d'une formation digne de ce nom.

SUD Education exige un retour à la formation continue « en présentiel » afin de réfléchir et travailler en coopération sur des thèmes choisis par les enseignant-e-s.

DÉFENSE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

La mise en œuvre du LSUN constitue une surcharge de travail car il impose entre autres aux personnels des opérations de saisie fastidieuses. Ce cadre contraint prive par ailleurs les personnels de leur travail par le formatage qu'il impose.

POURQUOI DES ÉLU-E-S SUD ?

INTERCATÉGORIEL

SUD ÉDUCATION Rassemble tous les personnels enseignants et non enseignants, titulaires et précaires...

SOLIDAIRE ET INTERPROFESSIONNEL

SUD ÉDUCATION agit au sein de l'Union syndicale solidaires, regroupant des syndicats de la fonction publique comme du secteur privé.

DÉMOCRATIQUE

Ce sont les adhérent-e-s qui débattent et prennent les décisions dans le cadre des assemblées générales. Tou-te-s les élu-e-s et déchargé-e-s sont en poste dans les établissements scolaires et ne peuvent avoir plus d'un mi-temps de décharge

Une élection, 4 votes :

- **CTM** : instance traitant des orientations pour l'école et des statuts des personnels.

La présence de SUD au CTM détermine sa représentativité et donc ses droits syndicaux (préavis de grève, réunions d'information syndicale, formations, décharges, autorisations d'absence...).

- **CAPN** : instance traitant des personnels au niveau national (mutations)...

- **CAPD** : instance traitant des personnels au niveau départemental : (mouvement, carrière...)

- **CTA** : orientations académiques, carte scolaire, plan de formation (déclinaison départementale : CTSD).

D'autres instances dépendent des résultats obtenus aux élections : CAEN, CDEN (Conseils académique et départemental de l'Éducation nationale où siègent aussi des représentant-e-s des collectivités locales et des usager-e-s de l'école), et CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, qui traite des problèmes de santé et de sécurité des salarié-e-s et de leurs conditions de travail).

L'objectif pour SUD Éducation ne se limite pas à faire élire des technicien-ne-s de la gestion des carrières. Nous voulons nous doter de représentant-e-s indépendant-e-s et combatif-ve-s pour :

- défendre tou-te-s les collègues,
- faire respecter des règles d'équité et de transparence dans les décisions,
- obtenir des informations, les diffuser auprès des personnels,
- porter nos questions et nos revendications, organiser les luttes et obtenir un rapport de force favorable pour faire aboutir ces revendications.

VOTONS

éducation
SUD